



CHANVRE, CULTURE ET DÉVIANCE SOCIALE : ÉTUDE DE L'USAGE, DE L'ÉCONOMIE ET DE L'ANOMIE DANS LES TERRITOIRES DE BIKORO ET D'INGENDE (PROVINCE DE L'ÉQUATEUR, RDC)

Énoch KAZIMOTO KAYUKWA NA BANTU¹

Université de Kinshasa, République Démocratique du Congo
enochkazimoto@gmail.com

&

Emmanuel KABENGELE KALONJI²

Université de Kinshasa, République Démocratique du Congo
emka742000@yahoo.fr

&

Joël NZAMPUNGU IMBOLE³

Université de Kinshasa, République Démocratique du Congo
joel.nzampungu@unikin.ac.cd

Résumé : Cet article analyse la culture et la consommation endémiques du chanvre dans les territoires de Bikoro et d'Ingende comme un fait social total révélant une anomie structurelle selon la théorie de R.K. Merton. Ce phénomène qui est la conséquence du dysfonctionnement social se manifeste par une triple adaptation déviante : l'innovation économique est observée car face à l'enclavement et à l'état catastrophique des routes qui rendent les cultures légales non rentables, la population adopte le chanvre dont la forte rentabilité et la facilité d'évacuation en font le seul moyen rationnel d'atteindre la prospérité. Par contre, la rébellion culturelle se manifeste par l'intégration du chanvre exigé comme bien essentiel dans les présents faisant partie de la dot au secteur de Bokatola créant une contre-norme locale qui légitime l'illicite et s'oppose à la loi formelle de l'État. Le retraitisme social est illustré par l'échec systémique qui engendre chez la jeunesse une délinquance accrue marquée par la poly-consommation dangereuse Chanvre/Tramadol/Agene. Cette étude affirme que l'approche exclusivement répressive est inefficace. Elle recommande une intervention structurelle visant à restaurer la légitimité des moyens institutionnels par la réhabilitation des infrastructures et la création d'opportunités économiques légales.

Mots-clés : Anomie, chanvre, poly-consommation, territoires de Bikoro et d'Ingende, province de l'équateur, RDC.

¹ Haut fonctionnaire de l'Etat, Énoch KAZIMOTO KAYUKWA NA BANTU est également apprenant à l'école de criminologie de l'Université de Kinshasa (Sécurité Intérieure).

² Avocat au barreau du Kasai-Oriental, Me Emmanuel KABENGELE KALONJI est Coordonnateur National du Réseau pour la Réforme du Secteur de Sécurité et de la Justice (RSSJ). Il est également doctorant en criminologie (Sécurité intérieure) à l'école de criminologie de l'Université de Kinshasa.

³ Joël NZAMPUNGU est Docteur en communication et doctorant en criminologie (Sécurité Intérieure), Enseignant-chercheur à l'école de criminologie de l'Université de Kinshasa.

Hemp, culture, and social deviance: A study of usage, economy, and anomie in the territories of Bikoro and Ingende (Équateur Province, DRC)

Abstract : This article analyzes the endemic cultivation and consumption of hemp (chanvre) in the territories of Bikoro and Ingende as a total social fact revealing structural anomie according to R.K. Merton's theory. The phenomenon is a consequence of social dysfunction and is manifested by a triple deviant adaptation. Economic Innovation is observed because, facing the isolation and catastrophic state of the roads that render legal crops unprofitable, the population adopts hemp. Its high profitability and ease of transport make it the only rational means to achieve prosperity. In contrast, Cultural Rebellion is manifested by the integration of hemp, required as an essential asset in the dowry (dot) in the Bokatola sector, thus creating a local counter-norm that legitimizes the illicit practice and opposes the formal law of the state. Social Retreatism is illustrated by systemic failure, which generates increased delinquency among the youth, marked by the dangerous poly-consumption of Hemp/Tramadol/Agene, or the "couloir" (hallway/escape). This rejection of society's goals and means is the ultimate mode of Retreatism, leading to self-destruction. In conclusion, the study asserts that the exclusively repressive approach is ineffective. It recommends a structural intervention aimed at restoring the legitimacy of institutional means through the rehabilitation of infrastructures and the creation of legal economic opportunities.

Keywords: Anomie, hemp, poly-consumption, Bikoro and Ingende territory, Équateur province, DRC.

Introduction

Le phénomène de la culture et de la consommation du *Cannabis sativa* L., plus communément appelé chanvre ou chanvre indien, constitue un enjeu de santé publique, de sécurité et de développement socio-économique majeur en République Démocratique du Congo (RDC). « Bien que la législation congolaise, à travers plusieurs textes dont l'Ordonnance-loi n° 69-006 du 10 février 1969 portant Code des stupéfiants, criminalise strictement sa production, sa détention et sa consommation, sa présence dans l'espace social et agricole est une réalité persistante » (Ngandu, 2018, p. 12). Historiquement implanté, « le chanvre est souvent perçu dans certaines communautés non seulement comme une source de revenus palliant l'absence d'opportunités économiques, mais également comme une pratique ayant des racines culturelles profondes » (Mwamba, 2021, p. 45).

La RDC, par son immensité et la diversité de ses zones climatiques, offre un terrain propice à la culture du chanvre. Dans les zones rurales isolées, où l'autorité étatique est souvent diffuse et les infrastructures routières quasi inexistantes, la culture de cette substance illicite devient une activité de subsistance privilégiée. « Cette production, initialement destinée à la consommation locale, s'inscrit de plus en plus dans des circuits de trafic régional, voire international, alimentant une économie souterraine aux conséquences

déstructurantes pour le tissu social » (Lutumba, 2019, p. 78). Il est impératif d'analyser ce phénomène au-delà de sa simple dimension criminelle pour en saisir la complexité multidimensionnelle. L'analyse de ce phénomène complexe, dans un contexte de carences structurelles et de dérèglement normatif (anomie), nous amène à formuler la question centrale suivante : Comment l'absence de moyens légitimes de réussite socio-économique et l'ancrage culturel du chanvre contribuent-ils à l'adoption de pratiques déviantes, notamment la culture illicite et la consommation de mélanges toxiques, dans les territoires de Bikoro et d'Ingende ?

Afin de décrypter les mécanismes de cette déviance, cette recherche se propose d'explorer les questions spécifiques suivantes, ancrées dans la théorie de l'anomie de Robert K. Merton :

1. En quoi la culture du chanvre dans les territoires de Bikoro et d'Ingende constitue-t-elle un mode d'adaptation de type "innovation" face aux contraintes de la structure sociale congolaise (manque de routes, de marchés légaux) ?
2. Comment l'intégration du chanvre dans les pratiques coutumières (telles que la dot) reflète-t-elle l'émergence d'une "contre-norme locale", interprétable comme un mode d'adaptation de "rébellion" face aux normes juridiques formelles de l'État congolais ?
3. De quelle manière la consommation accrue du mélange Chanvre/Tramadol/Agene par la jeunesse symbolise-t-elle un mode d'adaptation de "retraitisme" découlant d'une tension anomique exacerbée et d'un dysfonctionnement systémique ?

Ces interrogations invitent à dépasser le constat descriptif pour comprendre les mécanismes par lesquels un élément intégré à la culture locale participe simultanément à sa désorganisation et à la production de comportements sociaux considérés comme anomiques et dangereux. Dans le cadre de cette recherche, la culture et la consommation du chanvre, bien que qualifiées de faits infractionnels par la loi congolaise, sont déconstruites en « situation-problème » pour s'affranchir du code de langage juridique stigmatisant, ce qui permet, comme le note Kienge-Kienge (2021:7), « de mieux percevoir les véritables besoins d'une institution donnée et d'envisager d'y apporter certaines réponses » en comprenant l'anomie structurelle et le retraitisme social des communautés de Bikoro et d'Ingende.

1. Cadre théorique et hypothèses

1.1. Analyse de la délinquance et de la déviance par la théorie de l'anomie (R.K. Merton)

Pour décrypter la dynamique de la déviance observée dans les territoires de Bikoro et d'Ingende, cet article s'appuie sur le fonctionnalisme structural et,

spécifiquement, sur la théorie de l'anomie développée par le sociologue américain Robert King Merton (1968). Selon Merton, la délinquance et la déviance ne sont pas le résultat d'une pathologie individuelle ou d'un mauvais fonctionnement intrinsèque du système social, mais plutôt la conséquence d'une tension (*strain*) entre les buts culturellement prescrits (comme la réussite économique, la prospérité, l'acquisition de biens ou l'élévation du statut social) et les moyens institutionnels légitimes disponibles pour les atteindre (l'éducation, l'emploi stable, l'agriculture légale) (Merton, 1968, p. 190).

Lorsque les structures sociales (en l'occurrence, le manque d'infrastructures de transport, l'absence de marchés pour les produits agricoles légaux) bloquent l'accès aux moyens légitimes pour atteindre le but universel de la réussite, l'individu se retrouve en situation d'anomie ou de dérèglement normatif. Pour gérer cette tension, Merton propose plusieurs modes d'adaptation, dont trois sont particulièrement pertinents pour cette étude :

- **L'innovation** : L'acceptation des buts culturels (l'argent, la prospérité) mais l'utilisation de moyens illégitimes (la culture du chanvre, le trafic) pour les atteindre. Le choix de cultiver le chanvre car il "ne pèse pas pour le transporter dans les lieux de vente et qui leur rapporte beaucoup d'argent" s'inscrit parfaitement dans ce mode d'adaptation.
- **Le retraitisme** : Le rejet des buts et des moyens. Bien que la culture du chanvre soit une *innovation* économique, la consommation généralisée et l'usage de mélanges toxiques pourraient être interprétés comme une forme de retrait ou de fuite face à la réalité sociale et économique.
- **La rébellion** : Le rejet des buts et des moyens existants et leur remplacement par de nouveaux. L'institutionnalisation du chanvre dans les présents faisant partie de la dot pourrait représenter une contre-norme locale, une forme de rébellion culturelle contre les normes formelles de l'État (Durkheim, 1897, p. 415).

La délinquance spécifique, matérialisée par le mélange de chanvre, tramadol⁴ et agene⁵, est lue comme la conséquence ultime d'un

⁴ Le tramadol est un analgésique opioïde synthétique agissant sur les récepteurs et les neurotransmetteurs pour traiter la douleur, mais son mélange avec le chanvre (cannabis) et d'autres substances (comme l'Agene) est particulièrement dangereux car il augmente l'effet dépresseur sur le système nerveux central, exacerbant les risques de surdose, de dépendance et de troubles comportementaux associés au retraitisme social et à la délinquance.

⁵ Agene est d'abord le nom d'un village dans le territoire de Bumba, groupement de Yambata, secteur de Bandayowa, province de la Mongala. C'est donc un terme local, spécifique à la RDC, pour désigner de l'alcool frelaté ou une eau-de-vie artisanale et illicite de très mauvaise qualité. C'est une boisson spiritueuse distillée de manière artisanale, souvent à partir de la fermentation de produits agricoles (manioc, maïs, fruits) ou de sucre, sans aucun contrôle sanitaire ou standard de fabrication. L'Agene est extrêmement dangereux en raison de sa composition chimique. Pour augmenter son taux d'alcool (et donc sa rentabilité), les fabricants illégaux y ajoutent parfois des produits toxiques ou frelatent la boisson avec de l'alcool

dysfonctionnement systémique : les éléments d'analyse résident dans l'étude des relations sociales, des statuts des individus et des facteurs d'explication trouvés en termes de dysfonctionnement du système social global (Merton, 1968, p. 201).

1.2. Hypothèses de recherche

L'application du cadre théorique de Robert K. Merton aux réalités locales des territoires de Bikoro et d'Ingende permet de formuler trois hypothèses principales qui guideront les investigations empiriques. Tout d'abord, l'hypothèse principale (H1), axée sur l'économie et l'innovation, postule que la culture du chanvre dans les territoires de Bikoro et d'Ingende constitue principalement un mode d'adaptation de type innovation face aux contraintes de la structure sociale congolaise. En d'autres termes, l'absence de moyens légitimes (notamment les routes et les marchés) pour réaliser les buts culturels de prospérité pousse la population à adopter la culture illicite du chanvre, car celle-ci est plus rentable et plus facile à évacuer.

Par ailleurs, une première hypothèse secondaire (H2), d'ordre culturel et de rébellion, met en évidence que l'ancrage culturel du chanvre, manifesté par son intégration dans les pratiques rituelles de la dot, démontre l'existence d'une contre-norme locale. De ce fait, « cette pratique confère une légitimité sociale au produit, interprétable comme un mode d'adaptation de rébellion face à la norme juridique formelle de l'État » (Cloward & Ohlin, 1960, p. 104).

Enfin, la deuxième hypothèse secondaire (H3), relative à la délinquance et au dysfonctionnement, soutient que la délinquance accrue de la jeunesse, matérialisée par la consommation du mélange Chanvre/Tramadol/Agene, est la conséquence directe d'une tension anomique exacerbée. Ainsi, « ce phénomène symbolise non seulement l'échec des mécanismes d'intégration, mais aussi un mode d'adaptation de type retraitisme aggravé par la recherche d'un état de dissociation complète » (Sutherland, 1947, p. 12).

Globalement, ces hypothèses structureront l'analyse des données de terrain. Elles permettront, en définitive, de comparer la réalité socio-économique de ces territoires avec le modèle explicatif de l'anomie, contribuant à une meilleure compréhension des dynamiques de la déviance en milieu rural congolais.

1.3. Revue de la littérature

Les recherches existantes sur la culture illicite en Afrique centrale se concentrent souvent sur l'aspect sécuritaire et répressif (Mabiala, 2017, p. 55). Elles soulignent l'échec des politiques de substitution agricole face à la rentabilité

méthylique (méthanol) ou d'autres substances industrielles (produits chimiques pour batteries, kérosène, etc.).

du cannabis, particulièrement dans les zones d'enclavement. Par exemple, Mutombo (2020, p. 321) démontre que dans l'espace Kasaï, le choix de la culture du chanvre est directement corrélé à la dégradation des infrastructures routières, confirmant ainsi le facteur économique initial de notre H1. Cependant, la littérature peine à intégrer de manière significative la dimension culturelle profonde. Les travaux de l'ONUDC mettent en évidence les chaînes de valeur, mais omettent généralement les liens intimes entre la production illicite et les rituels sociaux tels que la dot, réduisant le phénomène à une simple transaction économique et non à un fait social (ONUDC, 2022, p. 15).

Si le cadre Mertonien a été largement appliqué aux sociétés occidentales, son usage dans le contexte des pays en développement, et spécifiquement en Afrique subsaharienne, a été source de débats. Certains auteurs africains, comme Sarr (2015, p. 89), ont critiqué l'application rigide de la *strain theory*⁶, arguant que les « buts culturellement prescrits » peuvent différer de la seule réussite matérielle occidentale. Toutefois, Mbaya (2018, p. 154) rétablit la pertinence du modèle en affirmant que l'inégalité d'accès aux moyens institutionnels légitimes (éducation, emploi, santé) dans des sociétés caractérisées par une "modernité inachevée" crée une tension anomique encore plus violente que celle observée dans les sociétés post-industrielles. Cette tension se manifeste chez les jeunes par des formes de déviance extrême et d'innovations illicites, renforçant la validité de notre approche pour analyser l'effet combiné du chanvre et des substances toxiques.

La présente étude ambitionne de combler une lacune critique dans la littérature en proposant une lecture intégrée de la déviance. Contrairement aux travaux qui séparent l'étude de l'économie illicite de l'analyse des pratiques coutumières, notre recherche propose d'analyser le chanvre comme un marqueur de l'anomie structurelle qui se manifeste simultanément dans les sphères économique, culturelle et pathologique.

La nouvelle perspective de cette recherche réside dans l'analyse de l'hybridation normative : comment le chanvre, bien coutumier localement légitimé (dot), devient un accélérateur de l'illicite économique (innovation) et un vecteur de pathologies sociales graves (retraitisme/délinquance). Cette approche holistique permettra de fournir des recommandations politiques plus nuancées, ciblant non seulement la répression, mais aussi la restauration des fonctions économiques et normatives de ces communautés.

⁶ La *strain theory* (Théorie de la tension ou théorie de l'anomie de R.K. Merton) stipule que la déviance et la délinquance résultent d'une tension structurelle subie par les individus lorsque les buts culturels valorisés (comme la réussite économique) ne peuvent être atteints par les moyens institutionnels légitimes (comme le travail ou l'éducation).

1.4. Objectifs de l'étude

- Objectif principal :

Analyser, à la lumière de la théorie de l'anomie de R.K. Merton, les facteurs socio-économiques et culturels qui expliquent l'ancrage, la production et les manifestations déviantes liées à la culture et à la consommation du chanvre dans les territoires de Bikoro et d'Ingende.

- Objectifs spécifiques :

- ✓ Décrire l'ancrage culturel et l'institutionnalisation du chanvre (notamment son rôle dans les présents composant la dot) afin de déterminer si cette pratique constitue une contre-norme locale.
- ✓ Identifier et analyser les raisons économiques qui poussent les populations de Bikoro et d'Ingende à privilégier la culture du chanvre par rapport aux cultures vivrières légales.
- ✓ Évaluer l'impact social et les conséquences déviantes du phénomène, notamment la nature et l'ampleur de la délinquance juvénile liée à la poly-consommation Chanvre/Tramadol/Agene.

1.5. Clarté conceptuelle et ancrage théorique

Une clarté conceptuelle rigoureuse est essentielle pour circonscrire le champ de la présente étude et ancrer les observations empiriques dans le cadre théorique pertinent. Les concepts clés sont définis ci-dessous, en s'appuyant sur les travaux de référence en sociologie et en droit.

En effet, le chanvre (*Cannabis sativa L.*) et l'ensemble de ses dérivés, tels que la marijuana et le haschich, qui sont classés comme stupéfiants par la législation congolaise. Cependant, dans le contexte local de l'étude, « le terme se rapporte plus spécifiquement à la plante cultivée pour ses propriétés psychoactives et sa valeur économique d'appoint, jouant un rôle de substitution monétaire » (Kankonde, 2021, p. 6). La notion de culture englobe l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs qui caractérisent une société ou un groupe social. Dans le cadre de cette recherche, ce terme couvre à la fois les pratiques agricoles (culture du chanvre) et les pratiques sociales (intégration du chanvre dans la dot) des communautés Mongo et Batswa. La déviance est définie comme tout comportement qui s'écarte des normes sociales dominantes d'un groupe donné et qui, de ce fait, entraîne une réaction sociale de contrôle (Becker, 1963). Il est capital de noter que la consommation généralisée de chanvre et son exigence dans la dot sont considérées comme déviantes au regard de la loi formelle, mais tendent à devenir normatives au niveau local. L'anomie, selon la théorisation de Merton (1968, p. 189), est comprise comme un état de dérèglement ou d'absence de normes sociales claires.

Elle résulte de l'inadéquation structurelle entre les buts culturels valorisés (par exemple, la réussite économique) et les moyens institutionnalisés pour les atteindre. C'est cette tension structurelle qui est analysée comme la force motrice poussant à l'innovation illicite, notamment la culture du chanvre. Enfin, « la délinquance se définit comme le fait de contrevenir à une norme du droit pénal et est, de ce fait, possible de sanctions légales » (Goffman, 1963, p. 110). La délinquance juvénile observée dans le contexte de l'étude est considérée comme la manifestation criminelle extrême de l'anomie, exacerbée par la poly-consommation de Chanvre, Tramadol et Agene. Cet article se propose donc d'analyser cette tension structurelle et ses conséquences multiples, en passant de la description culturelle et économique à l'analyse sociologique, afin de dégager des pistes de solutions adaptées aux réalités de la province de l'Équateur.

1.6. Méthode de recherche

Cette étude repose fondamentalement sur une approche de recherche qualitative et descriptive. Son objectif principal est d'explorer en profondeur les réalités locales des territoires de Bikoro et d'Ingende, situés dans la province de l'Équateur. Néanmoins, cette dimension descriptive ne suffit pas. Elle est complétée par une dimension analytique, indispensable pour établir des liens clairs entre les faits empiriques collectés sur le terrain et le cadre théorique défini, permettant d'interpréter et d'expliquer les mécanismes du phénomène étudié. L'étude se focalise sur une population spécifique et hétérogène, incluant en particulier les agriculteurs de chanvre, les responsables familiaux impliqués dans les procédures de dot, et la jeunesse consommatrice de poly-substances.

Pour garantir la pertinence et la profondeur des données recueillies, l'échantillon de cette recherche est constitué d'un total de 28 acteurs diversifiés. La sélection des participants a nécessité la combinaison stratégique de deux méthodes d'échantillonnage. Premièrement, l'échantillonnage raisonné a été utilisé pour identifier et sélectionner les informateurs clés (autorités, agriculteurs, responsables familiaux) dont l'expertise et la connaissance du contexte sont nécessaires à la recherche. Deuxièmement, l'échantillonnage en boule de neige a été employé pour atteindre les acteurs plus difficiles d'accès, notamment les jeunes poly-consommateurs et les acteurs déviants.

La structure de l'échantillon, composée de quatre grandes catégories, a été rigoureusement conçue pour permettre la triangulation des données autour des dimensions culturelles, économiques et sociales du phénomène :

- Acteurs économiques : Ce groupe rassemble 8 enquêtés, dont 6 agriculteurs de chanvre (répartis entre Bikoro et Ingende) et 2 transporteurs de chanvre.

- Acteurs culturels : Il est constitué de 6 personnes ressources, comprenant 2 notables impliqués dans les procédures de dot, 2 membres de familles ayant récemment exigé ou reçu du chanvre pour la dot, et 2 sages sollicités pour obtenir le contexte historique de la consommation.
- Acteurs déviants : Ce groupe compte 8 enquêtés, dont 5 jeunes poly-consommateurs (mélange Chanvre/Tramadol/Agene) identifiés comme délinquants, et 3 consommateurs réguliers de chanvre (non identifiés comme délinquants).
- Acteurs institutionnels : Enfin, ce groupe comprend 6 enquêtés, répartis entre 2 représentants de l'administration territoriale, 2 officiers de la police et 2 membres d'organisations non gouvernementales (ONG) de santé.

Afin de recueillir des informations exhaustives et diversifiées auprès de ces 28 acteurs, trois instruments principaux ont été mobilisés. Tout d'abord, les entretiens semi-directifs, menés auprès des acteurs clés, ont été privilégiés pour recueillir des données approfondies et contextuelles sur les motivations économiques, les perceptions sociales et l'ancre culturel du chanvre. Ensuite, l'observation directe et participante qui constitue une méthode essentielle dont le but est de documenter de manière factuelle les pratiques sur le terrain, qu'il s'agisse des techniques de culture, des modes de consommation ou des rituels de la dot dans le secteur de Bokatola. Enfin, l'analyse documentaire a été utilisée pour examiner des textes légaux congolais (lois et règlements) et des rapports administratifs locaux relatifs à la délinquance et aux activités agricoles, permettant de contextualiser les données empiriques dans le cadre normatif existant.

Une fois l'ensemble des données collectées, le processus d'analyse a adopté une approche rigoureuse en plusieurs étapes, conformément aux standards de la recherche qualitative. La première étape consiste en la transcription et l'organisation des données : tous les entretiens enregistrés ont été intégralement transcrits, et toutes les notes d'observation et extraits documentaires ont été numérisés et organisés par catégorie d'acteurs. Ceci a permis d'engager la phase cruciale de l'analyse de contenu thématique, qui a été appliquée aux verbatims issus des entretiens. Cette technique a permis d'identifier, de coder et de catégoriser les thèmes récurrents (par exemple, la motivation financière, le rôle du chanvre dans la dot, le profil du poly-consommateur). Les codes ont ensuite été regroupés en catégories thématiques qui correspondront aux dimensions de l'étude (économique, culturelle, déviance).

Par la suite, une analyse comparative (Triangulation) a été effectuée. Les résultats de l'analyse de contenu ont été croisés entre les données issues des différents instruments (entretiens, observation, documents) et des différents

groupes d'acteurs (*agriculteurs vs police vs chefs coutumiers*) afin de vérifier la cohérence des faits et de renforcer la validité des conclusions. La phase finale, c'est l'interprétation. Les données analysées ont été interprétées en mobilisant le cadre théorique de l'étude. Cette dernière étape visait à expliquer les liens de causalité entre les faits empiriques observés (par exemple, le lien entre l'innovation économique du chanvre et l'évolution de la norme culturelle de la dot).

Après avoir établi les fondations théoriques, formulé les hypothèses et détaillé la démarche méthodologique, il devient essentiel de plonger dans le contexte empirique même de la recherche. C'est pourquoi, avant de présenter les résultats de l'analyse et l'interprétation des liens de causalité, la section suivante propose un aperçu précis du cadre géographique et socio-culturel qui confère toute leur spécificité aux territoires de Bikoro et d'Ingende, ancrant ainsi les données qualitatives dans la réalité de la province de l'Équateur.

2. Mise en évidence de la spécificité des territoires de Bikoro et d'Ingende

L'étude se focalise spécifiquement sur les territoires de Bikoro et d'Ingende, situés dans la province de l'Équateur. Ces deux entités géographiques ne sont pas choisies au hasard ; elles illustrent une situation particulière où la culture et la consommation du chanvre atteignent un niveau d'intégration quasi-systémique dans la vie communautaire. Les observations préliminaires révèlent des similitudes culturelles et ethniques significatives, notamment au sein des groupes Mongo et Batswa, où la pratique du chanvre transcende les clivages d'âge et de genre.

Ce qui singularise ces territoires est la consommation généralisée et surtout l'institutionnalisation du chanvre dans certaines pratiques sociales fondamentales. Le cas du secteur de Bokatola, dans le Territoire d'Ingende, où le chanvre est expressément exigé comme condition dans la dot avant la prise en mariage, déplace le chanvre du statut de substance illicite à celui de bien coutumier ayant une valeur d'échange et de reconnaissance sociale. Cette intégration dans le système matrimonial et les échanges rituels suggère une acceptation normative qui défie l'interdit légal. En outre, le caractère endémique de la consommation, impliquant presque toute la population de sexe confondu, comme l'indiquent les données de terrain, confère au chanvre une fonction régulatrice au sein de ces communautés, fonction qu'il convient d'analyser.

Face à cette triple dimension culturelle (dot, consommation généralisée), économique (culture de rente, facilité de transport) et déviante (délinquance, poly-consommation), le phénomène du chanvre à Bikoro et à Ingende ne peut être réduit à une simple question de criminalité. Il se présente plutôt comme « un

fait social total » au sens Maussien (Mauss, 1923, p. 112). C'est un phénomène qui mobilise l'ensemble des institutions sociales, religieuses, économiques et juridiques de la communauté.

La culture et la déviance autour du chanvre révèlent une crise de la régulation sociale et une profonde contradiction entre les normes formelles (la loi congolaise) et les normes informelles (la pratique culturelle et l'impératif économique local).

3. Présentation du cadre géographique et socio-culturel

3.1. Localisation géographique des territoires d'étude :

L'étude se déroule dans la Province de l'Équateur en République Démocratique du Congo, une région caractérisée par une forte densité forestière, un réseau hydrographique dense (le fleuve Congo et ses affluents) et un enclavement qui accentue la dépendance aux productions de rente. Les territoires de Bikoro et d'Ingende sont spécifiquement choisis pour leur pertinence socio-économique et la prévalence documentée de la culture du chanvre.

- Présentation du territoire de Bikoro

Le territoire de Bikoro est situé au sud-ouest de la Province de l'Équateur, bordé par les eaux du Lac Tumba. Sa position géographique, bien que proche de Mbandaka (la capitale provinciale), est paradoxalement isolée en raison de l'état déplorable des voies de communication terrestres, rendant l'évacuation des produits légaux extrêmement coûteuse. Le territoire de Bikoro présente une délimitation géographique précise. Au Nord, il partage ses frontières avec la commune de Wangata (dans la ville de Mbandaka) ainsi qu'avec le territoire de Bolomba et Bomongo. Poursuivant vers le Sud, il est délimité par le territoire d'Inongo, situé dans la province du Mai-Ndombe. À l'Est, ce territoire confine directement au territoire d'Ingende. Enfin, à l'Ouest, ses limites sont naturellement marquées par le territoire de LUKOLELA.

- Présentation du territoire d'Ingende

Le territoire d'Ingende est positionné à l'Est de Bikoro. Il est un territoire fortement riverain et forestier, souvent considéré comme le grenier potentiel de la province, bien que largement sous-développé en termes d'infrastructures. Son enclavement est encore plus marqué que celui de Bikoro, poussant les populations vers des productions à faible volume mais à haute valeur monétaire comme le chanvre.

Le territoire d'Ingende présente une délimitation géographique claire. Au Nord, il est délimité par le territoire de Bolomba. Poursuivant vers le Sud, il partage des frontières avec le territoire de Kiri dans la province du Mai-Ndombe. Par ailleurs, à l'Ouest, le territoire confine au territoire de BIKORO. Enfin, à l'Est,

ses limites sont bornées par les territoires de Boende et Mokoto dans la province de la Tshuapa.

3.2. Organisation administrative et démographique

L'organisation administrative des territoires étudiés repose sur des secteurs, unités qui seront ciblées par l'étude, notamment pour l'observation des pratiques spécifiques. Concernant le territoire de Bikoro, trois secteurs distincts sont retenus. Premièrement, le secteur d'Ekonda, où 85 % de la population cultive du chanvre, est principalement connu pour les activités de pêche et les échanges commerciaux. Deuxièmement, le secteur du lac Ntomba, où 50 % de la population cultive du chanvre, constitue la zone côtière du lac, fortement liée aux réseaux de transport fluviaux, qu'ils soient illicites ou légaux. Enfin, le secteur d'Elenga, où 60 % de la population cultive du chanvre, est une zone forestière et agricole, plus enclavée, où la pression économique est particulièrement forte.

Quant au territoire d'Ingende, il est également structuré en plusieurs secteurs. Nous avons le secteur d'Eungu, qui représente une zone de transition, et le secteur de Duali, principalement agricole. Cependant, le secteur de Bokatola revêt une importance capitale pour cette étude, car c'est dans cette entité que l'exigence du chanvre dans la dot est la plus formalisée. Dans ce secteur, 90 % de la population cultive du chanvre.

Par ailleurs, les deux territoires d'étude sont majoritairement peuplés par des groupes appartenant à la grande famille Mongo, qui constitue le groupe ethnique dominant de la province de l'Équateur. Les mongo (Dominants) partagent des structures sociales, des langues (ou dialectes proches) et des traditions similaires. Historiquement, leur mode de vie est centré sur la forêt et l'eau. De plus, leur culture accorde une importance significative aux rituels, aux pratiques matrimoniales (dot) et aux échanges de biens à valeur symbolique, ce qui fournit le socle pour l'institutionnalisation de pratiques déviantes comme l'usage du chanvre. D'autre part, les Batswa (Minorités, souvent appelés "pygmées"), bien que minoritaires, entretiennent des relations d'échanges et de dépendance variables avec les Mongo. Leur marginalisation économique et sociale peut les placer dans une position de vulnérabilité, les rendant potentiellement des acteurs clés (producteurs ou intermédiaires) dans l'économie illicite du chanvre, renforçant l'hypothèse d'une réponse anomique.

3.3. L'ancre culturel du chanvre

Le chanvre à Bikoro et Ingende dépasse le simple usage récréatif ou économique pour s'insérer au cœur du système social et symbolique, illustrant la crise de la régulation et la confrontation entre la loi formelle et la coutume.

- Le chanvre comme "système de la vie sociale" et héritage ancestral

Dans les traditions locales, « le chanvre n'a pas toujours été associé à la délinquance. Il est parfois perçu comme un "système de la vie sociale" ou un héritage des ancêtres, qui l'utilisaient dans des contextes rituels, médicinaux (pour calmer des douleurs), ou comme outil de concentration lors de travaux communautaires pénibles » (Mwamba, 2021, p. 50). Cette perception ancestrale crée un terreau de légitimité sociale qui neutralise l'interdit légal. Pour les populations, la consommation et la culture du chanvre s'inscrivent dans une forme de résilience culturelle, perçue comme un droit coutumier s'opposant à l'ingérence d'une loi étatique lointaine et inefficace.

- La consommation généralisée (Hommes et femmes)

L'un des traits les plus frappants de la déviance dans ces territoires est la consommation endémique et généralisée, impliquant presque toute la population, tous sexes et âges confondus. Contrairement aux clichés occidentaux où le cannabis est souvent circonscrit à des sous-cultures juvéniles ou masculines, à Bikoro et Ingende, le chanvre a acquis un statut quasi-communautaire. Cette normalisation de la consommation chez les femmes, les chefs de famille et les personnes âgées démontre une acceptation normative étendue. Cette intégration pose un défi majeur aux politiques de santé publique et de répression, car la déviance devient la norme acceptée localement.

- Le rôle du chanvre dans le mariage : exigence de la dot (secteur de bokatola, ingende)

L'exemple le plus patent de l'ancrage culturel et de l'hybridation normative est l'exigence du chanvre dans la dot, observée spécifiquement au sein du secteur de Bokatola, territoire d'Ingende. D'abord, le chanvre a acquis le statut de bien d'échange, sortant de sa seule fonction de substance psychoactive pour devenir un bien coutumier possédant une valeur d'échange et de reconnaissance sociale, au même titre que l'argent, le bétail ou d'autres denrées. Qui plus est, cette pratique bénéficie d'une forte légitimation culturelle : le fait que les familles l'incluent dans la liste des biens exigés pour officialiser une union matrimoniale lui confère une légitimité rituelle et culturelle indiscutable dans cette zone. Par conséquent, cette pratique, observée par l'étude, est l'illustration la plus concrète de l'hypothèse H2, démontrant que la coutume locale crée un contre-pouvoir normatif qui légitime l'illicite, transformant une substance interdite par l'État en une ressource essentielle à l'ordonnancement social de la communauté. En d'autres termes, l'accès au mariage, qui est un but culturel prescrit, est désormais conditionné par un moyen illégitime comme le chanvre.

Forts de cette compréhension contextuelle approfondie, nous abordons à présent la confrontation des données de terrain avec notre cadre théorique.

4. Analyse des facteurs de la culture du chanvre et ses conséquences : La triple manifestation de l'anomie

Le résultat de cette recherche sera structuré autour des trois axes majeurs :

- Les facteurs économiques de la production (Analysant l'innovation illicite comme réponse à l'échec économique).
- L'ancrage culturel et la rébellion normative (Démontrant le rôle du chanvre dans la dot et la contre-norme locale).
- Le chanvre et la délinquance juvénile (Évaluant la poly-consommation et le retraitisme pathologique comme dysfonctionnement social).

4.1. Les facteurs économiques de la production

L'analyse des entretiens avec les acteurs de la chaîne de production confirme que la culture du chanvre est avant tout un choix économique rationnel face à l'échec des moyens institutionnels légitimes dans un contexte d'enclavement structurel.

Cette section introduit l'analyse des résultats empiriques, se concentrant initialement sur la logique de l'échange illégal et les conséquences pathologiques. L'objectif est d'établir le lien direct entre la défaillance des structures institutionnelles et l'adoption de comportements déviants chez les agriculteurs et la jeunesse, confirmant ainsi le pouvoir explicatif de la théorie de l'anomie de Robert K. Merton.

- Le chanvre comme réponse à l'échec économique

Les témoignages des acteurs économiques révèlent que le choix du chanvre est une décision rationnelle et calculée, motivée par l'échec des moyens légitimes de subsistance et l'impératif de la survie économique.

La logique de l'échange : difficulté d'évacuation des produits agricoles classiques

L'enclavement géographique et l'état catastrophique des infrastructures routières constituent le principal blocage structurel. Le coût du transport des produits agricoles licites absorbe l'intégralité du revenu paysan, rendant l'agriculture vivrière légale non rentable. D'après un agriculteur de Bikoro :

« Quand on cultive le manioc, le maïs ou le riz, la route nous tue. La récolte pourrit ou on doit payer le porteur jusqu'à Mbandaka. C'est le prix du manioc qui paie le porteur. On travaille pour le transport, pas pour manger. Le chanvre, ça ne pèse

rien. Je mets tout dans un petit sac, je le cache sur la moto, et le prix que je gagne me donne un bénéfice pour scolariser mes enfants ».

Cet extrait illustre parfaitement la contrainte structurelle liée à l'état des infrastructures. Le coût du transport des produits agricoles légaux, caractérisés par une forte volumétrie et une faible valeur unitaire, absorbe l'intégralité du revenu paysan, invalidant l'agriculture vivrière comme moyen légitime d'atteindre la prospérité économique (but culturel). L'agriculteur ne recourt pas au chanvre par plaisir, mais par une nécessité calculée. Ce constat rejoint l'analyse de Mutombo (2020, p. 321), qui lie le choix de la culture illicite à la dégradation des infrastructures routières, désignant l'enclavement comme le catalyseur de l'innovation déviante. Le chanvre est perçu comme une solution logistique au problème de la "route qui tue", transformant le risque pénal en un coût marginal acceptable.

La rentabilité du chanvre : Faible poids pour le transport, forte valeur marchande

Le différentiel de valeur marchande entre le chanvre et les produits licites est la preuve irréfutable de sa supériorité économique dans un environnement contraint. Un transporteur d'Ingende précise :

« Un sachet de riz qui fait 25 kg ici, je peux le vendre 30. 000 FC (Francs Congolais, soit 14\$ USD) à Mbandaka, avec tous les risques du voyage. Avec la même quantité de carburant et d'effort, je prends un petit paquet de chanvre. Un seul paquet vaut 80 000 FC ici (37 \$ USD), et je le vends à plus de 150 000 FC (67 \$ USD) à Kinshasa s'il est de bonne qualité. La différence, ce n'est pas le travail, c'est le poids. L'argent est là où l'État n'est pas».

Ce témoignage met en évidence le différentiel de valeur marchande et la rentabilité intrinsèque du chanvre, prouvant que le choix est une réponse directe aux buts culturels prescrits de réussite matérielle. En termes d'efficacité économique, le chanvre offre une rentabilité largement supérieure par unité d'effort et de transport, ce qui en fait un moyen efficace bien qu'illégitime. C'est le cœur du mode d'adaptation d'innovation selon Merton (1968, p. 190) : l'acceptation du but (l'argent, la prospérité pour la famille) couplée au rejet des moyens institutionnels (agriculture légale non rentable) au profit des moyens illicites. L'intermédiaire adopte un comportement entrepreneurial illégal qui maximise son accès aux ressources dans un contexte d'opportunités structuré autour de la défaillance étatique, résumée par la phrase forte : "l'argent est là où l'État n'est pas".

4.2. Le chanvre et la délinquance juvénile : La triple crise sociale

La production économique illicite engendre des conséquences sociales pathologiques, matérialisées par la consommation dangereuse et l'augmentation des actes criminels, signalant l'effondrement de la régulation.

- L'émergence des poly-consommations : Le mélange du chanvre avec le Tramadol et l'alcool indigène (Agene)

L'usage des poly-substances témoigne d'une volonté d'échappement face à une réalité socio-économique jugée insoutenable par la jeunesse. Un jeune poly-consommateur de Bikoro explique les raisons de ce mélange :

« Le chanvre seul, ça donne juste la force pour travailler au champ et oublier les problèmes. Mais quand tu mélanges avec le Tramadol et l'Agene, là ça devient le 'couloir'. Tu n'as plus peur de rien, tu vois le monde de loin ».

La poly-consommation, désignée ici par le terme métaphorique de "couloir" (zone de non-retour ou d'échappement), révèle une dimension de retraitisme exacerbée. L'usage du mélange n'est plus récréatif mais une recherche d'état d'altération extrême, le "black-out", suggérant une fuite radicale face à la réalité sociale. Cette quête de dissociation valide l'idée d'une tension anomique violente décrite par Mbaya (2018, p. 154) dans le contexte de la "modernité inachevée" africaine. L'échec des moyens légitimes (l'éducation et l'emploi) est si structurel qu'il pousse la jeunesse à rejeter les buts culturels et les moyens, s'engageant dans une autodestruction qui est l'ultime mode d'adaptation négatif dans le cadre Mertonien.

- Les conséquences comportementales : Actes de délinquance dans la communauté

L'état d'intoxication, combiné à la nécessité de financer l'addiction, conduit directement à l'augmentation des actes de délinquance, exacerbant la stigmatisation. Un jeune poly-consommateur d'Ingende raconte :

« L'argent du 'couloir' coûte cher. Quand tu n'as plus rien, tu dois faire des bêtises. Il y a deux mois, on a agressé un homme qui revenait du marché. Je ne savais pas ce que je faisais, l'Agene nous rend fous. On prend ce que l'on trouve. Maintenant, les gens ont peur de nous, même nos propres parents nous chassent de la maison. C'est le chanvre qui nous a fait ça ».

Cet extrait établit le lien direct entre la consommation pathologique et la délinquance manifeste (vols, agressions). L'état d'intoxication est utilisé comme un catalyseur comportemental qui fait chuter les inhibitions morales. Sur le plan sociologique, le témoignage révèle le processus de stigmatisation décrit par Goffman (1963, p. 110) : l'individu (le jeune) est discrédité (*« nos propres parents*

nous chassent ») et assigné à un statut de déviant par la communauté, l'enfermant dans un cercle vicieux. Ce comportement délinquant est la manifestation criminelle de l'anomie, où les moyens illicites sont adoptés non seulement pour atteindre la prospérité mais aussi, dans une phase plus avancée et désorganisée, pour financer la fuite et survivre en marge du système.

4.3. Interprétation socio-fonctionnaliste des pratiques

L'ensemble des faits observés à Bikoro et à Ingende confirme la triple manifestation de la tension anomique, tel que prédict par la théorie de R.K. Merton.

- Le recours au chanvre comme réponse

La culture du chanvre s'inscrit clairement dans le mode d'adaptation de l'innovation. La population des territoires étudiés n'a pas rejeté le but culturel de la réussite économique ou du bien-être. Au contraire, elle y adhère fortement, comme en témoignent les efforts des agriculteurs (Extrait 1) et des intermédiaires (Extrait 2) pour maximiser les profits. Cependant, face au blocage structurel des moyens institutionnels légitimes (routes délabrées, agriculture vivrière non rentable), l'adoption du chanvre (moyen illicite) devient la réponse pragmatique, la plus efficace pour combler l'écart entre les aspirations et la réalité des opportunités. Le chanvre est ainsi perçu comme un substitut fonctionnel aux cultures de rente légale, essentiel à la survie économique et à la reproduction sociale.

- La crise de régulation et les autres modes d'adaptation

Au-delà de l'innovation économique, les phénomènes de la dot et de la poly-consommation confirment les manifestations plus profondes de la crise de régulation. Premièrement, l'intégration du chanvre dans la dot, observée notamment dans le secteur de Bokatola, constitue une forme de rébellion ou de contre-norme locale. La communauté, ne reconnaissant pas la légitimité de la loi de l'État qui interdit le chanvre, crée et valide sa propre norme, transformant ainsi un produit illicite en bien rituel utile. Ce rejet des "moyens institutionnels" (la loi) au profit de nouvelles normes locales est un acte clair de résistance normative, déplaçant le centre du contrôle social de l'État vers la coutume.

Deuxièmement, la consommation du "couloir" (le mélange de chanvre, Tramadol et Agene) par la jeunesse représente le mode d'adaptation de retraitisme. Il s'agit du double rejet des buts de la société (réussite, intégration) et de ses moyens (travail, éducation), entraînant une marginalisation volontaire par la recherche de l'altération de conscience. Par conséquent, l'apparition de la

délinquance est une conséquence directe du financement de ce retrait, transformant le désengagement en action criminelle pour subvenir à l'addiction.

L'étude démontre que la problématique du chanvre à Bikoro et à Ingende est un fait social anomique total. La structure sociale déficiente (infrastructure, opportunités) génère une tension qui se résout par une innovation économique (culture illicite), une rébellion culturelle (dot), et un retraitisme social (délinquance et poly-consommation). Cette lecture holistique est primordiale pour proposer des solutions qui ne se limitent pas à la répression.

Conclusion

L'étude empirique menée dans les territoires de Bikoro et d'Ingende confirme de manière robuste l'hypothèse d'une anomie structurelle comme facteur explicatif central de l'omniprésence du chanvre. Le phénomène s'y déploie non pas comme un simple acte criminel isolé, mais comme un fait social total qui intègre les trois modes d'adaptation décrits par R.K. Merton.

Premièrement, l'ancre culturel et la rébellion normative sont attestés par la validation de l'hypothèse H2. L'institutionnalisation du chanvre dans la dot, notamment dans le secteur de Bokatola, démontre une rébellion normative de la coutume face à la loi formelle, où le chanvre est transformé en un bien d'échange obligatoire pour la reproduction sociale, lui conférant une légitimité locale. De plus, la motivation économique et l'innovation efficace sont la manifestation la plus forte de cette tension, soutenant l'hypothèse H1. Le choix de la culture illicite est une réponse rationnelle et innovatrice face à l'échec des moyens légitimes. L'enclavement et l'état catastrophique des routes rendent les cultures vivrières (manioc, maïs) non rentables en raison des coûts de transport prohibitifs. Le chanvre, à faible poids et haute valeur marchande, est perçu par les acteurs comme le seul moyen efficace d'accéder à la prospérité, illustrant l'innovation comme mode de survie économique.

Enfin, la déviance sociale et le retraitisme pathologique confirment l'hypothèse H3. L'émergence d'une délinquance juvénile virulente, marquée par la poly-consommation Chanvre/Tramadol/Agene, est l'ultime expression de la tension anomique. Elle témoigne du retraitisme des jeunes qui, confrontés à l'absence totale d'opportunités d'intégration (emploi, éducation), cherchent l'oubli et la dissociation, finançant cette fuite par la délinquance et l'agression. Le chanvre passe ainsi d'outil d'innovation économique pour les aînés au vecteur de pathologie sociale pour la jeunesse.

Les résultats de cette étude ont des implications sociales et politiques considérables, particulièrement pertinentes pour la RDC, un État caractérisé par une présence inégale et des services publics défaillants. La dynamique observée résonne avec les analyses de Mbaya (2018) sur la déviance en Afrique

subsaharienne. Le phénomène du chanvre n'est pas une simple importation de la criminalité globale, mais le produit endogène d'une "modernité inachevée" où les structures étatiques ne parviennent pas à distribuer équitablement les moyens de réussite. Dès lors, la loi pénale, qui réprime le chanvre, est structurellement inefficace tant que la loi de l'économie (la rentabilité par l'illicite) est plus forte. L'implication majeure est que l'approche exclusivement répressive est vouée à l'échec, car elle ne fait que criminaliser des populations qui recourent au chanvre par nécessité économique ou par désespoir social. Par conséquent, le défi pour l'État congolais est de restaurer la légitimité des moyens institutionnels : tant que la culture du manioc pourrit au bord de la route tandis que le chanvre s'écoule rapidement vers Kinshasa, la déviance économique restera l'option rationnelle. De surcroît, la dualité entre l'ancrage culturel (dot) et la délinquance juvénile souligne la fragmentation du contrôle social. La coutume fournit un cadre de légitimation pour le produit, tandis que la désorganisation sociale engendrée par la toxicité du mélange (poly-consommation) détruit le tissu communautaire. Ainsi, la crise du chanvre est un miroir de la crise de l'autorité qui frappe la société congolaise.

Les recommandations doivent cibler la restauration de l'équivalence entre buts culturels et moyens institutionnels légitimes, plutôt que la simple répression du comportement déviant. Pour y parvenir, il est nécessaire d'opter pour une amélioration des infrastructures et une stratégie de substitution économique par la réhabilitation prioritaire des routes de dessertes agricoles pour rendre les produits légaux compétitifs. Ceci doit s'accompagner d'un soutien à l'agriculture légale de renouvellement (cultures à haute valeur comme le cacao) et de la mise en place de micro-crédits ruraux pour diversifier les revenus. Il est possible de formaliser ou de canaliser l'exploitation et le commerce du chanvre à travers des activités licites. L'Etat peut se faire le principal acheteur de ce produit qui peut être orienté vers l'industrie pharmaceutique ou l'industrie militaire qui en font la demande comme matières premières. Il convient de faire du chanvre non une drogue, mais un moyen qui contribue au développement. Simultanément, des stratégies de santé publique et de lutte contre la délinquance sont cruciales, incluant la lutte spécifique contre la poly-consommation, la création de centres communautaires de réhabilitation privilégiant la thérapie par le travail, et des programmes d'insertion professionnelle pour les jeunes. Enfin, sur le plan normatif et culturel, l'État doit ouvrir un dialogue institutionnel avec les autorités coutumières pour les sensibiliser aux conséquences de l'intégration du chanvre dans la dot, et restaurer la légitimité de la loi par la fourniture effective de services publics de base. En définitive, l'éradication du phénomène du chanvre à Bikoro et à Ingende passe par une intervention structurelle complexe : il faut démanteler

l'anomie en construisant des routes, en offrant de l'espoir économique légitime à la jeunesse, et en restaurant la cohérence entre la loi et la coutume.

Références bibliographiques

- Becker, H. S. (1963). *Outsiders: Studies in the sociology of deviance*. New York: The Free Press.
- Cloward, R. A., & Ohlin, L. E. (1960). *Delinquency and opportunity: A theory of delinquent gangs*. New York, NY: The Free Press.
- Durkheim, É. (1897). *Le suicide : étude de sociologie*. Paris: Félix Alcan.
- Goffman, E. (1963). *Stigma: Notes on the management of spoiled identity*. Englewood Cliffs, NJ: Prentice Hall.
- Kankonde, D. (2021). *La dynamique de l'économie du chanvre au Kasai : enjeux et défis pour le développement*, mémoire DEA, sociologie, Unikin.
- KIENG-KIENG, R. (2021), *La justice pénale en RDC, un recueil des textes mis à jour au 31 décembre 2020*, volume II, Kinshasa : PUK.
- Lutumba, A. (2019). *Criminalité et trafic de stupéfiants en RDC : une approche sociologique*, mémoire DEA Unikin.
- Mabiala, P. (2017). *Échec des politiques de substitution agricole et résistance à la culture du cannabis en Afrique centrale*, mémoire DEA, Unikin.
- Mauss, M. (1923). *Essai sur le don, forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*. Publié dans l'année sociologique (1923-1924).
- Mbaya, L. (2018). *L'anomie de la modernité inachevée : essai sur la déviance en Afrique subsaharienne*, mémoire DEA Unikin.
- Merton, R. K. (1968). *Social theory and social structure*. New York, NY: The Free Press.
- Mutombo, J. (2020). *L'impact de la dégradation routière sur les choix agricoles : le cas du chanvre dans l'espace Kasai*, mémoire DEA Unikin.
- Mwamba, D. (2021). *Chanvre, rituel et résilience : l'héritage ancestral du cannabis dans les communautés Mongo*. (Mémoire DEA, Unikin)
- Ngandu, S. (2018). La dynamique de la banalisation de l'usage du chanvre à Kinshasa. Article paru dans la *Revue Internationale de Criminologie et de Police Technique et Scientifique*.
- ONUDC (2022). *Rapport mondial sur les drogues 2022*. Vienne: Office des Nations Unies contre la drogue et le crime.
- Sarr, I. (2015). *Pertinence et limites de la strain theory dans l'analyse de la délinquance juvénile ouest-africaine*.
- Sutherland, E. H. (1947). *Principles of criminology*. Philadelphie/Chicago: J. B. Lippincott Company.